

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 JANVIER 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 25 janvier 2019 sous la présidence d'Alain Fillon, Maire.

Etaient absentes excusées : Mesdames Hélix (*pouvoir M. Maignan*) et Maury (*pouvoir Mme Hervier*).

Madame Sandrine Pinto est désignée secrétaire de séance.

* * * *

Le procès-verbal de la réunion précédente, n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité et il est passé aux questions inscrites à l'ordre du jour.

* * * *

AFFAIRES FINANCIERES

*** Propositions des commissions municipales pour le budget 2019**

Monsieur le Maire demande aux président(e)s des commissions municipales de les réunir avant le 11 février 2019 afin de présenter les propositions pour le budget 2019.

Ce dernier sera débattu lors de la réunion de mars après la réunion de la Commission des Finances prévue le 19 mars.

*** Subvention exceptionnelle « Marché de Noël »**

Comme chaque année, la commune participe à l'organisation du Marché de Noël.

Le montant de la participation financière de la commune s'élève à 350 €.

Après débat, le Conseil, unanime, décide d'accorder à l'association Création Luraysienne d'Animation et de Partage la somme de 350 € au titre de subvention exceptionnelle.

*** Mise à disposition à la location des salles communales**

Pour l'année 2018, la mise à disposition à la location de la salle municipale et de l'Espace Clairet ainsi que l'organisation des vins d'honneur lors des cérémonies a nécessité au total 29 prestations se répartissant ainsi :

▪ Madame Lemarié (20), Madame Vallée (6) et Monsieur Henery (3).

Le montant alloué par délibération est de 30 € par prestation. Il est versé annuellement.

Accord unanime du Conseil Municipal.

URBANISME – VOIRIE – RESEAUX

↳ Exercice du droit de préemption urbain

Après avoir pris connaissance des déclarations d'intention d'aliéner les propriétés AA 682 et AB 24-25, le Conseil unanime décide le non exercice du droit de préemption urbain prévu par le Code de l'Urbanisme (Art. 213-1 du CU).

AFFAIRES GENERALES

● **Contrat d'entretien des alarmes dans les bâtiments communaux**

Le présent contrat annuel a pour objet de définir les modalités selon lesquelles la Société WAS à Dreux s'engage à assurer l'entretien et la vérification des équipements au cours d'une ou plusieurs interventions programmées à la Mairie, Groupe Scolaire 1 et 2, Atelier, Bibliothèque de Luray.

Après avoir pris connaissance des différents articles de ce contrat (objet ; obligations réciproques ; coût 1.370,62 € T.T.C. etc...), le Conseil émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à le signer au nom de la Commune.

● **Bilan bibliothèque**

Monsieur Fillon donne lecture du bilan de la bibliothèque communale pour l'année 2018 dressé par l'agent en charge du fonctionnement de l'établissement.

Les membres du Conseil prennent connaissance des résultats très positifs concernant l'augmentation des abonnés (310), des participants aux animations (272) et du nombre de visites (1.600).

Ils félicitent l'agent du patrimoine pour ces bons résultats.

● **Acquisition d'un véhicule utilitaire**

Monsieur le Maire expose au Conseil la situation du véhicule utilitaire C15 de marque Citroën acquis en 2003.

Ce dernier a eu un coût d'entretien de 1.616 € et 1.880 € pour les deux précédentes années et nécessite des travaux importants de maintenance à prévoir en début d'année 2019.

Ces travaux seraient encore plus conséquents dans le cadre de la recherche d'un avis positif à l'issue d'un contrôle technique de sécurité.

De ce fait, il est proposé, après consultation du personnel des services techniques, de recourir à l'achat d'un véhicule de marque OPEL type Combo pour un montant prévisionnel de 17.000 € T.T.C. comprenant options (1.762 € T.T.C.) et accessoires (890 €).

La reprise du véhicule actuel par le concessionnaire est de 500 €.

Du débat des élus, il ressort la nécessité de confirmation du prix de base pour modèle essence, du bénéfice d'une prime d'Etat et d'un aménagement intérieur.

Le Conseil Municipal, unanime, émet un avis favorable à l'acquisition de ce véhicule utilitaire.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Le Conseil Municipal prend connaissance des prochaines réunions en février engageant des élus :

- 02 : soirée de soutien à l'association « Tous pour Noam »,
- 11 : date limite de remise des propositions des commissions municipales,
- 13 : ébauche des budgets 2019,
- 16 : réunion travail pour acquisitions stands,
- 22 : rencontre avec les habitants du lotissement Gas Bernier 2,
- 27 : inauguration de la borne pour recharge électrique des véhicules,

Et en mars :
- 01 : réunion du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Fillon :
- Constitution d'un massif végétalisé protecteur aux abords de l'Espace Clairnet par l'entreprise Bosson. Coût : 696 € H.T.
Accord unanime du Conseil.
 - Organisation de rencontres pour acquisition de stands :
 - samedi 16 février : réunion de travail en Mairie,
 - samedi 02 mars : réunion technique à 10h00 – Espace Clairnet,
 - Divers courriers.
- Madame Ferret-Rollin :
- « Grand débat national » : cahier de doléances (contre moins 6 abstentions) et organisation d'une réunion débat (accord unanime pour mise à disposition d'une salle communale si demande hors Conseil Municipal).
- Madame Vandromme :
- Théâtre du 03 février,
 - Compte rendu réunion SNAP 2019,
 - Création d'une association « Les Amis de l'Atelier à Spectacle ».
- Monsieur Deschamps :
- Réunion sur le thème important de « l'état de l'Eau en Eure-et-Loir » le 08 février à Lèves.
- Monsieur Jaquinod :
- Organisation d'une visite de notre bibliothèque communale par l'Inspecteur Général des Bibliothèques.
Accord unanime du Conseil.
- Madame Ampe :
- Contrôle des blocs lumineux de secours à la salle municipale.

**LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EST
FIXÉE AU VENDREDI 1^{ER} MARS 2019 À 20H00.**